Liste des délibérations du

Conseil Municipal du 25 septembre 2025

Ordre du jour :

- Approbation du PV du conseil municipal du 19 juin 2025
- Suppression de deux postes d'adjoint technique
- Salle des fêtes : modification du règlement
- Devis pour travaux appartement rdc Presbytère

Présents : 5
Absents excusés : 3
Procurations : 3

Secrétaire de séance : Madame Leila Bijaoui-Rouch

Approbation du PV du conseil municipal du 19 juin 2025

Approuvé à l'unanimité

Délibérations du conseil :

Suppression de deux postes d'adjoint technique

Madame Le Maire informe le conseil qu'il convient, à compter de ce jour de supprimer les emplois correspondant au grade de :

- ✓ Adjoint technique territorial à temps non complet de 6 heures hebdomadaires remplacé par un poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe pourvu au 10 mai 2025
- ✓ Adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps non complet de 8 heures hebdomadaires au motif d'un avancement de grade de l'agent concerné

Le Comité Territorial a rendu un avis favorable pour la suppression de ces deux postes en date du 15/05/2025.

Pour : 8	***Abstention : 0***
Contre : 0	

Voté à l'unanimité

Salle des fêtes : modification du règlement

Dans le cadre de l'organisation des élections municipales de 2026 et celles à venir et en application de l'article L2144-3 du CGCT qui prévoit que :

- des locaux communaux peuvent être utilisés par les associations, syndicats et partis politiques qui en font la demande
- Le Maire détermine les conditions dans lesquelles ces locaux peuvent être utilisés, compte tenu des nécessités de l'administration des propriétés communales, du fonctionnement des services publics et du maintien de l''ordre public
- Le Conseil Municipal fixe la contribution due à raison de cette utilisation.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la mise à disposition de la Salle des Fêtes selon les conditions suivantes :

- ✓ Gratuité de la salle des fêtes selon les modalités habituelles et sous réserve qu'elle ne soit pas déjà louée
- ✓ Désignation d'une personne de la liste candidate comme référente

- ✓ 2 prêts pendant la période pré-électorale de 6 mois avant le 1er tour des élections et 1 prêt pendant la campagne officielle pour les listes officiellement enregistrées
- ✓ Le prêt de la salle se fera du lundi au jeudi afin de laisser la salle disponible aux associations et aux particuliers qui en feraient la demande

Et d'ajouter ces conditions dans le règlement de fonctionnement de la salle des fêtes.

Pour : 8	***Abstention : 0***
Contre : 0	

Voté à l'unanimité

Devis pour travaux appartement rdc Presbytère

Madame le Maire présente un devis pour le remplacement des radiateurs et de la VMC de l'appartement pour un montant total de :

- ✓ 2 093 € HT Entreprise Beausoleil de Lalbenque.

Pour : 8	***Abstention : 0***
Contre : 0	

Voté à l'unanimité

Clôture de la séance à 21h45